

---

# NORME INTERNATIONALE 5033

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Engins de manutention continue pour produits en vrac — Distributeurs à tambour cylindrique et distributeurs à tambour alvéolé — Code de sécurité

*Continuous mechanical handling equipment for loose bulk materials — Rotary drum feeders and rotary  
vane feeders — Safety code*

**(standards.iteh.ai)**

Première édition — 1977-05-01

[ISO 5033:1977](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/705bd04c-5e2a-4cf5-bb31-40072cd394b1/iso-5033-1977>

---

CDU 621.867.07 : 614.8

Réf. n° : ISO 5033-1977 (F)

**Descripteurs** : matériel de manutention, manutention continue, canal d'amenée, transporteur, règle de sécurité.

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5033 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 101, *Engins de manutention continue*, et a été soumise aux comités membres en février 1976.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'  
Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Bulgarie  
Chili  
Espagne

Finlande  
France  
Inde  
Japon  
Mexique  
Pays-Bas  
Pologne  
Roumanie

ISO 5033:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/705bd04c-5e2a-4cf5-bb31-40072cd39491/iso-5033-1977>

Royaume-Uni  
Suède  
Tchécoslovaquie  
Turquie  
U.R.S.S.  
Yougoslavie

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

# Engins de manutention continue pour produits en vrac — Distributeurs à tambour cylindrique et distributeurs à tambour alvéolé — Code de sécurité

## 1 OBJET

La présente Norme internationale spécifie, en complément des règles de sécurité générales exposées dans l'ISO 1819, les règles de sécurité particulières aux engins de manutention continue pour produits en vrac suivants : distributeurs à tambour cylindrique et distributeurs à tambour alvéolé.<sup>1)</sup>

## 2 DOMAINE D'APPLICATION

Les règles de sécurité établies dans la présente Norme internationale sont applicables quelle que soit la destination du matériel. Ces règles de sécurité limitent la responsabilité des constructeurs aux engins de manutention continue proprement dits, à l'exclusion des structures sur lesquelles ces équipements sont fixés.

## 3 RÉFÉRENCES

ISO 1819, *Engins de manutention continue — Code de sécurité — Règles générales.*<sup>2)</sup>

ISO 2148, *Engins de manutention continue — Nomenclature.*

## 4 RÈGLES DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES

La réalisation et l'exploitation des distributeurs à tambour cylindrique et des distributeurs à tambour alvéolé doivent satisfaire :

- aux prescriptions légales et locales intéressant la sécurité en général (voir appendice Z de l'ISO 1819);
- aux principes exposés dans le chapitre 1 de l'ISO 1819;
- aux règles générales contenues dans le chapitre 2 de l'ISO 1819;
- aux règles particulières suivantes :

### 4.1 Au stade de la construction (conception et fabrication)

4.1.1. Les trappes de visite de/ou d'accès à l'installation doivent être placées en des points tels qu'ils ne permettent pas d'atteindre directement l'intérieur des distributeurs et notamment l'arête extérieure des pales.

4.1.2. Quand l'entrée ou la sortie d'un distributeur débouche à l'extérieur, une tubulure assez longue doit être prévue, interdisant l'accès normal au rotor. À défaut, une grille de protection doit être montée.

### 4.2 Au stade de l'installation (conception, réalisation et mise en service)

4.2.1. S'il existe, cependant, des trappes de visite situées soit sur le distributeur, soit à l'entrée ou à la sortie, il est recommandé d'utiliser un système de verrouillage interdisant la mise en service des distributeurs lorsque les trappes de visite sont ouvertes.

### 4.3 Au stade de l'utilisation (exploitation et entretien)

4.3.1. En complément de la règle 2.3.12 de l'ISO 1819, le distributeur rotatif doit être arrêté préalablement à toute intervention, si des corps étrangers doivent être éliminés ou si l'on doit procéder au débouillage du distributeur.

De plus, il faut s'assurer par des dispositifs appropriés que sa remise en marche intempestive est impossible.

4.3.2. Si les nécessités de l'opération exigent la mise en rotation du distributeur en même temps que l'intervention, celle-ci doit être faite exclusivement à l'aide d'un instrument (outil, bâton, etc.).

1) Voir 2.13.09 et 2.13.10 de l'ISO 2148.

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 1819-1970.)

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 5033:1977](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/705bd04c-5e2a-4cf5-bb31-40072cd394b1/iso-5033-1977>